PERSPECTIVES

- **Bascule sociétale vers le tout connecté** avec l'internet des objet (IoT) géré par l'intelligence artificielle.
- **Irradiation massive par les fréquences de la 5G** depuis l'espace et sur terre avec la prolifération des antennes.
- **Disparition des dernières zones blanches** ordonnée par le gouvernement au nom de l'égalité entre les citoyens !

Résultat : Il sera bientôt impossible aux personnes EHS de trouver des lieux habitables, pas ou peu impactés par les champs électromagnétiques, même en zone rurale. Les plus atteintes d'entre elles sont déjà en **situation de très grande précarité et d'errance** et n'ont plus la possibilité physique de faire valoir leurs droits, ni la force de se défendre.

Que demandent ces lanceurs d'alerte pour pouvoir vivre dignement ?

- **Droit de vivre** en zones protégées sur tout le territoire.
- **Droit de travailler** dans des lieux non pollués.
- Accès facilité à des **soins et centres médicaux adaptés**.
- Ouverture de **maisons de retraites protégées**.
- **Reconnaissance** de l'EHS et octroi d'une **aide financière**.
- Développement de la **recherche thérapeutique**.
- **Respect des droits fondamentaux** : réduction globale des niveaux d'exposition, retour des lignes analogiques et des cabines téléphoniques, retrait du Wi-Fi des lieux et des transports publics, retrait des compteurs Linky et filtrage du CPL chez les personnes EHS ou vulnérables (fœtus, enfants, personnes âgées ou malades).
- **Respect du principe de précaution** afin de protéger la population affaiblie et l'environnement menacé.

NORMES VS PRINCIPE DE PRÉCAUTION

*Les niveaux d'exposition aux CEM autorisés en France sont parmi les plus élevés d'Europe : 36 à 61 V/m (pour les hautes fréquences) et 100 µT (pour les basses fréquences) quand les seuils préconisés pour les EHS sont de 0,6 V/m et de 0,1 µT (cf. **Valeurs indicatives SBM-2015**).*

*Les normes de sécurité varient de 1 à 20 d'un pays à l'autre et sont toujours sujettes à controverse en dépit d'études indépendantes prouvant la toxicité des ondes (cf. **rapport Bioinitiative**).*

RECONNAISSANCE

La toxicité des ondes est connue depuis des décennies. En 2012, après examen de plus de 1800 études scientifiques, le **rapport Bioinitiative** conclut à l'existence de très nombreux effets délétères sur la santé humaine (cancers, infertilité...).

En France, l'électro-hypersensibilité était encore totalement ignorée par les pouvoirs publics jusqu'à ce qu'en mars 2018 l'**ANSES** reconnaisse enfin son **existence** dans un rapport, sans pour autant admettre son lien avec les CEM !

Partout dans le monde, des scientifiques indépendants et de nombreux collectifs et associations se battent pour que cette intolérance à la pollution électromagnétique soit reconnue et prise en charge... mais **cette reconnaissance est très lente !**

Les actions de ces scientifiques et militants sont toutefois en train de se renforcer au sein de nouvelles ONG :

- En France, création de l'**ARIEM** (Association pour la Recherche Internationale sur l'EHS et le MCS) et volonté de rapprochement et de coopération interassociative.
- En Europe, création de la fédération **ESC** (Coalition of Europeans for Safe Connections).

Le Word EHS Day - Journée mondiale
de l'intolérance à la pollution électromagnétique
a été créé par l'association **CŒURS d'EHS.**

World EHS Day
16 juin

RETROUVEZ-NOUS
sur coeursdehs.fr,
Facebook et YouTube

SOUTENEZ-NOUS
sur HelloAsso,
et avec LILO !

Dépliant offert par l'association Cœurs d'EHS - SIRET n° 850 036 989 00018
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique
Juin 2023

ÉLECTROSENSIBILITÉ
tous concernés !

Nous sommes TOUS électrosensibles car nos cellules sont conçues pour vibrer au diapason des champs électro-magnétiques **naturels** terrestres.

Or, de nos jours, nos corps sont constamment traversés de Champs Électro Magnétiques (CEM) **artificiels**. Invisibles et inodores, ces rayonnements ont été multipliés par 1 trillion en quelques décennies (source : The Lancet).

Résultat : Un nombre croissant de personnes développent une intolérance physique aux fréquences artificielles et basculent dans l'**Électro Hyper Sensibilité** (EHS), appelée également **Syndrome des micro-ondes** ou **Syndrome d'Intolérance aux Champs Électro Magnétiques** (SICEM).

Ces personnes deviennent progressivement intolérantes à **tout ou partie du spectre électromagnétique**, l'organisme réagissant à des expositions de plus en plus faibles et à des gammes de fréquences de plus en plus étendues.

Peu répandue il y a 15 ans, l'électro-hypersensibilité touche désormais **5% de la population mondiale**, soit 3,3 millions de personnes en France (source : rapport de l'ANSES).

Les CEM sont nocifs pour tout le monde, même quand on ne les sent pas !

CAUSES

Cette intolérance aux ondes peut avoir pour origine une **prédisposition génétique** ou peut se déclencher suite à des **expositions chroniques** et/ou une **surexposition brutale**.

Certains facteurs fragilisent l'organisme ou amplifient les expositions et peuvent se conjuguer :

- hypersensibilité aux **molécules chimiques** (MCS),
- intoxication aux **moisissures**, aux **métaux** (aluminium vaccinal, mercure dentaire...) ou aux **terres rares**.
- infection par des **bactéries** ou **virus** réagissant aux CEM (candidose, maladie de Lyme, virus Epstein-Barr...),
- port d'implants, de prothèses, de lunettes, de bijoux ou de tout **objet métallique** susceptible de faire antenne.

Sources de pollution

*Le brouillard électromagnétique est généré principalement par la **téléphonie mobile** et les **technologies sans fil** mais aussi par l'ensemble des **appareils, câbles et réseaux électriques**.*

CHAMPS ÉLECTRIQUES BASSES FRÉQUENCES
Appareils électriques et électroniques branchés sans ou avec une fiche de terre (dans ce cas le rayonnement est plus faible), câbles et réseaux électriques sous tension non blindés, etc.

CHAMPS MAGNÉTIQUES BASSES FRÉQUENCES
Appareils en marche, à résistances ou à moteurs (plaques à induction, aspirateurs...), radios-réveils, chargeurs, onduleurs, transformateurs, compteurs, lignes électriques HT et THT, etc.

CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES HAUTES FRÉQUENCES
Radars, téléphonie mobile (Smartphones, antennes-relais, mini-antennes 5G), téléphones fixes sans fil, technologies sans fil Wi-Fi et Bluetooth (alarmes, baby-phones, box, modems, ordinateurs, tablettes, consoles et manettes de jeu, toute la domotique connectée...), dispositifs radio-relevés (puces RFID, compteurs communicants gaz et eau), fours m-o usagés, etc.

***Électricité "sale"** circulant dans les réseaux électriques (CPL du Linky injecté par Enedis, CPL des plugs, pollution parasite des onduleurs, transfos, chargeurs, ampoules basse conso...).*

SYMPTÔMES

L'électro-hypersensibilité est évolutive en **3 phases** selon la durée et les niveaux d'exposition (source : ehs-mcs.org) :

1. Les symptômes sont **réversibles** si des mesures radicales d'éviction des ondes sont prises à temps.
2. Ils deviennent **irréversibles** quand rien n'est fait pour protéger la personne de la pollution électromagnétique.
3. Ils évoluent vers des **lésions dégénératives** du cerveau, en cas de non prise en charge et d'irradiation continue.

Remarque : En affaiblissant les défenses immunitaires de l'ensemble de la population, la pollution électromagnétique est également un **cofacteur majeur dans le déclenchement de pathologies diverses** selon les fragilités de chacun.

Troubles observés

- maux de tête
- picotements diffus, brûlures
- insomnie, hypersomnie
- acouphènes, hyperacousie
- nausées, vertiges
- tachycardie, syncopes
- oppression thoracique
- troubles visuels, atteinte oculaire
- problèmes digestifs
- asthénie, fatigue chronique
- douleurs articulaires
- douleurs musculaires
- troubles de la concentration
- troubles de l'élocution
- troubles de la mémoire
- dérèglements hormonaux
- dérèglements endocriniens
- excitabilité, hyperactivité
- hypersensibilité aux molécules chimiques (MCS)

Les troubles sont variables car chaque cas est particulier.
*Les personnes EHS sont également souvent en proie à des **souffrances morales**, conséquences du déni général de leur pathologie. La majorité des témoignages de ces personnes font état, entre autres répercussions, de l'incompréhension du cercle familial et professionnel, de l'errance médicale, de la perte du domicile, de l'isolement social qui s'impose à elles de façon brutale à l'apparition des symptômes.*

La boîte crânienne des enfants est extrêmement vulnérable à la pénétration des CEM. PROTÉGEONS-LES !

CONSÉQUENCES

Face à la densification du brouillard électromagnétique, à la multiplication des appareils connectés et des applications et services nécessitant un Smartphone, **les personnes EHS se retrouvent, de fait, bien malgré elles, exclues de la société où elles ne peuvent plus ni vivre, ni travailler !**

L'électrosmog limite, voire leur condamne l'accès :

- aux zones habitées et aux centres urbains,
- aux écoles et aux universités,
- aux nouveaux médias, aux réseaux sociaux,
- à l'emploi et donc à une source de revenus,
- aux bâtiments et aux services publics,
- à l'aide sociale et aux logements sociaux,
- aux activités sociales, culturelles et touristiques,
- aux transports en commun et individuels,
- aux centres médicaux (cliniques, hôpitaux...),
- aux maisons de retraites.

Même à bonne distance des antennes-relais, **les personnes EHS sont souvent obligées de fuir leur domicile** devenu intenable pour elles en raison de la pollution de leur réseau électrique (électricité "sale") et/ou des ondes émises par les équipements trop proches de **voisins peu compréhensifs**.

Solutions de protection

*Les champs **magnétiques** traversent tout et ne peuvent être bloqués, la seule solution est de s'en éloigner. Les moyens de se protéger des champs **électriques** et de l'**électricité "sale"** sont soit de ne pas s'en approcher à moins de 2 m, soit d'utiliser des câbles blindés, soit de tout débrancher ou disjoncter !*

1. ***Éliminer toutes les pollutions intérieures** émises par la téléphonie mobile et les technologies sans fil en privilégiant les connexions filaires (câbles RJ11, RJ45, fibre optique...).*
2. ***Bloquer les pollutions extérieures** par des protections anti ondes hautes fréquences et le filtrage du réseau électrique domestique pour se protéger de l'électricité "sale".*
3. ***Dormir connecté à la terre et totalement protégé** afin de favoriser un sommeil réparateur permettant au corps de mieux supporter les expositions durant la journée.*